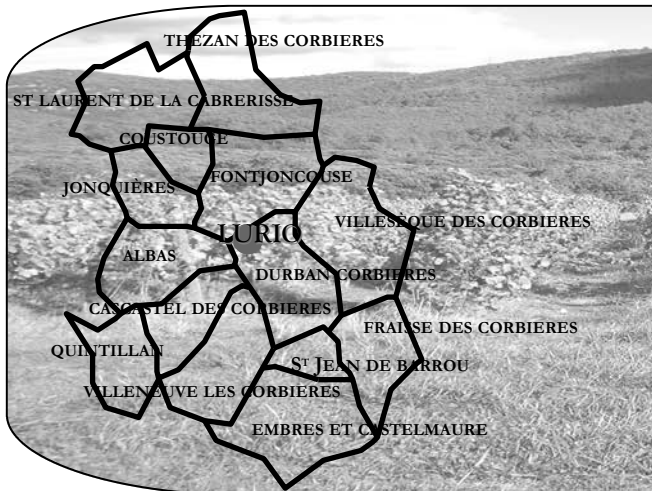


LURIO

des 4 saisons

L'écho de la Berre à la Nielle
Eté 2010- N°21



Bienvenue à la belle saison ! Bienvenue à nos amis de l'été !

Nous les accueillerons cette année encore, avec plaisir ; aussi pour faciliter leur séjour, avons- nous renouvelé le feuillet détachable qui leur permettra d'être en possession de renseignements divers sur notre belle Contrée. Gageons que les aménagements réalisés, tels les circuits de randonnées, les festivités qui leur sont proposées, de plus en plus nombreuses en cette période estivale, la mise en valeur de nos villages, conséquence d'une évidente prise de conscience de notre patrimoine, séduiront nos visiteurs et nous inciteront à poursuivre ce travail de réhabilitation de notre territoire, élément évident d'un tourisme bien pensé.

Innovation remarquable, dans ce numéro 21 de notre Lurio : pour la première fois, nous vous présentons le budget de la Communauté de Communes. Bien sûr, chacun de nous est intéressé à savoir « où passe son argent »...mais, ayant eu connaissance de ces éléments, chacun de nous pourra aussi, mieux comprendre ce que sont les charges qui incombent à la collectivité territoriale. A partir du prochain numéro, nous publierons également, les comptes rendus des conseils communautaires. Nous sommes reconnaissants à Jean Marie Puig, président de la Communauté, d'adhérer à cette démarche et d'accepter de nous communiquer ces documents, pour une meilleure information de tous. Toujours soucieux de faire de Lurio un véhicule des nouvelles cantonales, nous ne manquerons pas d'aller plus avant...

Aujourd'hui, nous nous contenterons de vous souhaiter, en toute sincérité, de joyeuses et reposantes vacances, que nous espérons avec un soleil resplendissant, dans un ciel Bleu Corbières !

Albas
Cascastel
Coustouge
Durban
Embres et Castelmaure
Fontjoncouse
Fraïsse



Jonquières
Quintillan
St Jean de Barrou
St Laurent de la Cabrerisse
Thézan
Villeneuve
Villesèque

Amis touristes et visiteurs, nous vous rappelons qu'un Point Infos Tourisme vous accueille à St Laurent de la Cabrerisse, tous les jours (sauf mardi et samedi) de 10h /13h - 15h/17h. Avenue de Narbonne.

Sous la loupe	2/3
Les Locavores	
Enfance et Jeunesse	4
Les actions et les vacances d'avril	
Vie économique	5
L'éco-prêt à taux zéro	
Communauté de Communes	6/7
Le budget 2010	
Village en vedette	8/13
Cascastel, d'hier à demain	
Festivités Infos pratiques	9/12
Festivités / Services	
Vie des associations	14
Association «Boxe française» - Villesèque	
Courrier des lecteurs	15
Un champignon qui coûte cher...	
Culture	16/17
L'Eglise St Félix de Castelmaure - Et si Ste Colombe m'était contée...	
Flore	17
Le coquelicot	
Patrimoine et environne-	18
Les énigmes de la Contrée	
Rubrique juridique	19
Retour sur les différentes sortes de servitudes	
Brèves de Villages	20

Les Locavores

Alors que de plus en plus de consommateurs se tournent vers le « Bio », que ce soit pour des raisons réfléchies et pertinentes ou par effet de mode, apparaît depuis maintenant quelques années la notion de « circuits courts ». On entend par « circuits courts » une vente de produits qui ne tolère pas plus d'un intermédiaire. Ce qui sous-entendrait que vous pouvez acheter en « circuit court » un ananas produit à Madagascar, mais qui arrive sur le marché directement de chez le producteur. Cependant cet ananas, bien que bio et distribué au plus direct, a coûté fort cher en emballage, énergie, carburant, ce qui ne correspond pas à un acte respectueux du « développement durable ». Certains consommateurs plus militants que les autres, ont redéfini l'expression en introduisant la notion de « circuits de proximité ». On les appelle les « Locavores » (*mot composé de loca pour local et vore racine latine : qui se nourrit de*)

Le raisonnement des locavores est de se nourrir d'aliments produits au plus près du lieu de consommation, et de consommer uniquement de la production saisonnière, afin de réduire les coûts énergétiques.

Si le terme de locavore a été inventé aux USA en 2005, au cours de la journée mondiale de l'environnement, l'idée est bien plus ancienne et remonte aux années soixante, au Japon après que furent apparues les premières manifestations de la maladie neurologique due à la pollution des eaux de la baie de Minamata (1932).

Le locavore, se nourrit d'une alimentation produite dans un rayon de moins de 150 Kms ou 250Kms (suivant les pays ou les mouvements). Il privilégie les produits frais que l'on peut acheter sur le marché en vente directe ou encore mieux chez l'agriculteur local. Comme dans tout mouvement, il y a des philosophies plus ou moins raisonnées, et d'autres plus excessives, notamment aux USA et au Canada où des engagements incitent le consommateur consentant à ne consommer que la production locale exclusivement, ce qui peut devenir un peu répétitif et contraignant. D'autres autorisent la consommation de denrées non produites localement (épices, chocolat, riz).

En France l'importance de la tradition et la notion de terroir, par leur existence même, nous ayant *relativement* préservés de la « mal bouffe », ces mouvements se développent assez lentement, bien que l'on constate une accélération depuis quelques années. Ce sont surtout les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) qui ont développé cette émergence. La première AMAP française a vu le jour en 2001 dans le Var.

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif « *de préserver l'existence des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, et de permettre à des consommateurs d'acheter à des prix justes des produits d'alimentation de qualité, en étant informés de leur origine et de la manière dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect du développement durable* ». ¹

L'objectif recherché étant que les consommateurs deviennent des *consom'acteurs*...

Comment cela fonctionne-t-il ?

Un agriculteur et des consommateurs se mettent d'accord autour d'un contrat : les consommateurs s'engagent à acqué-

rir, et payent à l'avance, une part de production de l'agriculteur, à la saison ou à l'année. L'agriculteur s'engage à fournir des produits de qualité, dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne. Il devra livrer cette marchandise à prix constant et périodiquement. Cette livraison s'effectue le plus souvent sous forme de « paniers ».

Dix-huit principes fondateurs doivent être respectés par les AMAP, concernant : *la production elle-même, le respect de la nature et de l'animal, la solidarité entre tous les acteurs locaux, le respect des normes sociales, la définition des prix entre producteurs et consommateurs, l'information, et une participation active des consommateurs, etc.*

Il n'est pas obligatoire d'avoir le label « Bio » pour adhérer au système, mais l'agriculteur concerné prend des engagements qui l'amèneront à une agriculture de ce type à court terme.

Les AMAP fonctionnent soit en associations de fait ou déclarées, ce qui oblige les consommateurs à s'investir pour la bonne marche de l'appareil. L'obligation de la livraison à la ferme, ou par le producteur directement, maintient une proximité et permet échange et convivialité entre les deux parties, ce qui est indispensable à la pérennité du système. Mais au-delà de l'aspect alimentaire, ce système est aussi une assurance pour certains jeunes agriculteurs qui veulent s'installer et qui s'assurent ainsi d'écouler la totalité de leur production à un prix constant. Au sein des AMAP la valorisation des produits (fruits et légumes) ne dépend pas de l'offre et de la demande. La relation entre le producteur et les adhérents est une relation d'entraide et de soutien qui dépasse le cadre économique du simple rapport marchand. ²

En France, une centaine de milliers de personnes s'approvisionnent de cette façon. Le réseau se développe et un maillage du territoire se profile par la formation d'un mouvement inter régional, le MIRAMAP (Mouvement Inter Régional des AMAP)

Les AMAP dans notre région.

Les Amap ont émergé d'abord en milieu urbain. Mais les campagnes se sont ouvertes à cette idée de consommation « au plus près et au plus sain ». Partant du principe que les nouveaux arrivants de notre région sont en recherche de produits locaux et bio, Stéphane Linou, un jeune audois de Castelnau-d'Audoubert, après avoir participé au colloque d'Aubagne, se

convainc qu'il y a un potentiel sur notre territoire et décide de créer une Amap. A la recherche de maraîchers, il s'appuie sur des militants d'Attac. C'est avec Raphaël Bernabel qu'il démarre, **en 2004 la première Amap de l'Aude** à Castelnaudary. Le concept se développe et Stéphane crée cinq autres Amap sur ce secteur : 4 de légumes - (Castelnaudary/Montolieu) - 1 d'œufs (Castelnaudary) - 1 de pain (Castelnaudary). Depuis, deux autres groupements ont vu le jour à Carcassonne (Pezens) : la boutique éthique et Sylviane Montchiet de Trèbes qui distribue aussi dans le Lézignanais. Il existe également une structure intéressante à Narbonne : Bio-réseau.

Sans que l'on puisse affirmer que l'Aude soit à l'avant-garde en ce domaine, on peut toutefois préciser qu'elle a la plus grosse densité de consommateurs Amap en milieu rural.

Stéphane Linou avait osé l'expérience de ne manger que bio et local pendant un an : il s'est nourri exclusivement de denrées produites dans un rayon de 150 kms. Non seulement il a pu prouver que cela était faisable, mais il a ouvert un débat sur « *l'insécurité alimentaire dans le monde à moyen ou long terme, directement liée aux dépendances du territoire et pouvant influencer sur son développement* »³. Stéphane Linou qui est aujourd'hui au Conseil d'administration d'ADEAR, à Limoux organisme qui accompagne l'installation de jeunes agriculteurs, affirme : « Aucune région de France n'est plus autonome sur le plan alimentaire ! »



A côté des AMAP, il y a d'autres ouvertures pour permettre le maintien ou l'installation d'agriculteurs, développant ainsi l'économie locale dans notre région: introduire des produits

locaux dans la restauration collective (enfants, personnes âgées, ...) ou dans les restaurants, créer des boutiques collectives de producteurs qui vendent sans intermédiaire les produits de l'ensemble des membres associés comme le fait **Esprit de Garrigue***.

À partir d'une démarche d'insertion, **Les Jardins De Coccagne,**** proposent également des « paniers » issus de la production locale. **Le Pays Corbières Minervoises** soutient toutes ces initiatives et en fait la promotion. De plus, il s'est associé au Pays Carcassonnais et au Pays de la Narbonnaise pour mettre en place un Groupe d'Action Locale (GAL) qui va coordonner un programme européen, de 2009 jusqu'en 2013 (Leader) dont l'objectif est d'accompagner les acteurs locaux (producteurs, entreprises, collectivités, ...) qui souhaitent développer des organisations collectives pour la commercialisation et la distribution des produits locaux.

Il n'y a pas dans notre canton d'Amap ou de structure telle que celles précitées, mais nous avons le choix de nous approvisionner auprès des producteurs locaux, au moins pour les produits qu'ils proposent et **ce faisant de soutenir la production locale.**

1- Charte des AMAP (Alliance Provence)

2- C'est déjà une forme de démarche qui s'apparente à la « décroissance » parce qu'elle propose une alternative à l'industrie agro alimentaire. La décroissance prône une relocalisation complète des activités économiques.

3- L'indépendant « Notre homme de l'année... »

4- ADEAR : Association Développement pour l'Emploi Agricole et Rural

*Esprit de garrigue (Villeroque Terrenès) 04 68 48 32 94 / 04 30 64 70 32

**Le jardin de Justin (Conilhac) 06 80 63 76 60

Au plus près de chez nous.

Voici une liste de producteurs de la Contrée de Durban auprès de qui vous pouvez vous fournir directement, appliquant ainsi le principe du « manger local » (**liste non exhaustive**)

Apéritif (hypocras)	Fraïsse	Domaine du Cardona	domaineducardona.com
Fromages	Fraïsse	Le Sarrat de la Bade	patrick.cerda@sfr.fr
	Thézan	Ferme De Montagut	04 68 65 21 99
Fruits	Fraïsse	Domaine de la Condamine	gazaniol.yves@neuf.fr
	Quintillan	Ferme Gremaite	genevievefranchi@orange.fr
Huile d'olive	St Jean de Barrou	Le Moulin à huile de Roc	jacqueline.chiappa@orange.fr
Miel	Coustouge	Pascal Bringuier	bringuier.marie-noelle@hotmail.fr
	“	Yves Pauc	04 68 44 10 85
	Durban	Maison Botanique	maisonbotanique@orange.fr
Plantes aromatiques-Huiles essentielles	Villesèque	Yves Charpentier	lafermedemandourelle@laposte.net
Viande d'agneau ou de brebis	Albas	Belles Garrigues	bellesgarrigues.org
Vin Bio	Cascastel	Domaine Grand Guilhem	gguilhem@aol.fr
Vin - Jus de raisin -	Durban	Domaine Ste Juste	domaine.saintejuste@free.fr
	“	Domaine La Peyrouse	peyrouse.gili@orange.fr
Raisins	St Jean de Barrou	Domaine St Jean	pierreperrain@orange.fr
	Cascastel	Laurent Tibes	camuzeilles@yahoo.fr
	“	Gautier Erwan	04 68 45 99 23
	Fontjoncouse	Denis Auclair	denis.auclair@free.fr
Vins	Fraïsse	Domaine Ste Croix	domaine@saintecroixvins.com
	St Laurent	Château de Caraguilhes	www.caraguilhes.fr château@caraguilhes.fr
	Villeneuve	Maxime Magnon	maxime.magnon@orange.fr
	Villesèque	Rémy Jaillet	remi.jaillet@sfr.fr

Les actions jeunes de la Communauté de Communes

Le service jeunesse a été réorganisé depuis janvier 2010. En effet des permanences dans les villages sont réalisées par l'équipe pédagogique. Les permanences « actions jeunes » permettent d'avoir un service de proximité et d'être au plus près de la demande des jeunes, des familles, et des élus locaux.

Des soirées à thème, des animations ludiques, des sorties, des réunions sont mises en place en fonction de la demande des jeunes.



Les vacances d'avril au centre de loisirs

Durant les vacances d'avril, les enfants ont pu découvrir au cours de la première semaine, l'histoire des châteaux Cathares et la culture médiévale (troubadours, les costumes, les instruments de musique, les danses). Ils ont réalisé les blasons de l'époque, et joué à des jeux de joutes.

Lors de la deuxième semaine, ils sont partis à la découverte du patrimoine local. Pendant 2 jours, ils ont pu être initiés au métier de berger. Partis en randonnée avec le troupeau de moutons de Julien Amigou, ils ont pu assister à des agnelages et découvrir le magnifique travail des chiens de bergers et des Patous. Curieux et attentif le groupe a été sensibilisé aux difficultés et aux joies de ce métier.

Les enfants ont eu également la chance de découvrir l'atelier d'Oana, qui réalise de magnifiques tapisseries de haute lisse. Mme Damman leur a fait découvrir cet art, où patience et rigueur sont nécessaires. Ils ont pu ensuite admirer l'œuvre exposée en l'église d'Albas. Cette œuvre immense a demandé 15 ans de travail et a suscité en eux un vif intérêt.

Un travail de partenariat est fait avec les mairies locales, les associations des villages, l'équipe pédagogique du service, pour que chacun des acteurs puisse s'inscrire dans ces actions jeunes. Dernièrement, les jeunes ont proposé deux lotos : un à Saint Laurent et l'autre à Durban.

Un groupe d'ados a réalisé un clip vidéo.

Des soirées à thème (soirées américaines, soirée crêpes, grillades...), des tournois sportifs, sont proposés.

Les associations des villages susceptibles de travailler en partenariat avec les jeunes sont invitées à prendre contact avec le service Enfance Jeunesse au 04.68.43.32.43 ou au 04.68.44.17.55.

La proximité de la garrigue fut l'occasion de fabriquer des herbiers et de s'initier à la peinture avec la terre d'Albas. Un grand merci à la municipalité et à tous les bénévoles pour leur accueil et leur disponibilité.

Des souvenirs plein la tête, les enfants ont repris le chemin de l'école, et l'équipe pédagogique prépare les vacances d'été.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse : Mme Benito Sandrine au 04.68.44.17.55 ou au 06.89.28.34.33 et Mlle Rigaud Mylène au 04.68.43.32.43 ou au 06.33.52.46.09.



L'ECO-PRÊT A TAUX ZERO

En France, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie (42,5% de l'énergie totale). Aussi, le programme de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments constitue-t-il un chantier prioritaire du Grenelle de l'environnement. Et le gouvernement a mis en place l'éco-prêt à taux zéro pour financer les travaux qui visent à améliorer la performance énergétique des maisons et des logements ; dans quelles conditions peut-on y prétendre ?

Le prêt à taux 0 est le dispositif idéal pour financer les travaux d'économie d'énergie des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1990, utilisés en tant que **résidence principale**.

Pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, il faut soit mettre en œuvre un « *bouquet de travaux* », soit atteindre un niveau minimal de « performance énergétique globale » du logement, soit réhabiliter un système d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie.

Un « *bouquet de travaux* », c'est un ensemble de travaux cohérents dont la *réalisation simultanée apporte une amélioration sensible de l'efficacité énergétique du logement*. Ces travaux, définis dans le cadre d'une étude thermique, doivent permettre de faire baisser la consommation énergétique du logement. Ils doivent être réalisés par des professionnels et choisis dans au moins deux des catégories suivantes : *l'isolation performante* de la toiture, ou des murs, des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur, *l'installation ou le remplacement d'un chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire*.

L'éco-prêt à taux zéro permet de financer :

- la fourniture et la pose des nouveaux ouvrages (sous réserve que l'équipement ou le matériau réponde aux conditions techniques d'éligibilité)
- les travaux induits, indissociablement liés

(reprise d'électricité, installation d'un système de ventilation...)

- les frais de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'étude thermique...) et les frais éventuels d'assurance.

Ce prêt est accordé, sans condition de ressources, dans les conditions classiques d'octroi de prêt. Il permet de *financer jusqu'à 30 000 € de travaux*. La durée de remboursement est de 10 ans, mais peut-être réduite jusqu'à un minimum de 3 ans ou, exceptionnellement être portée à 15 ans. Il est cumulable avec les autres aides (Agence nationale de l'habitat, crédit d'impôt développement...) mais un seul éco-prêt à taux zéro peut être accordé par logement. Après identification des travaux à réaliser, il faut s'adresser à une banque ; dès attribution du prêt, le demandeur a deux ans pour réaliser ses travaux.

« L'éco-prêt a été conçu pour que l'économie d'énergie rembourse les mensualités »...Et réaliser des travaux d'économie d'énergie constitue un geste éco-citoyen.



INFO PRATIQUE



Propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes, nous invitons à déposer au Point Infos Tourisme de St Laurent, votre publicité : prix de la nuit, petit déjeuner... et tout ce qui peut intéresser nos amis touristes. Il est également possible de déposer en Mairie. Merci.

BUDGET 2010 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES

1- Qu'est ce qu'un budget ?

Le budget est l'acte majeur par lequel sont prévues et autorisées par l'Assemblée délibérante les recettes et les dépenses de l'exercice 2010.

Le budget est un acte d'autorisation, mais reste toujours une prévision qui peut tout de même être modifiée règlementairement par les élus en cours d'année.

En comptabilité publique :

- **l'Ordonnateur** : le Président de la Communauté de Communes ordonne et engage la dépense.

- **le Comptable** : Monsieur le Percepteur vérifie la régularité des opérations, paye et encaisse.

Le budget n'étant qu'une prévision - en fin d'exercice et avant d'établir le suivant - un bilan est établi pour avoir les vraies recettes et dépenses de l'exercice écoulé (ici 2009). Les résultats obtenus seront pris en compte dans le budget 2010. Ces bilans établis par l'ordonnateur et le comptable sont appelés **compte administratif** et **compte de gestion**.

Concernant les recettes, elles proviennent certes, des impôts mais aussi des donations d'Etat, des taxes, des subventions, des participations et des emprunts (sans oublier bien sûr les excédents antérieurs éventuels reportés).

Exemple : pour le budget 2010 et en arrondissant les chiffres

⇒ pour des recettes globales de 2 millions d'€uros à part des impôts s'élève à 1,2 millions d'€uros.

2 - Les 5 budgets de la Communauté de Communes et le bilan 2009

2a - Auberge du Château de Bonnafous - constat 2009

• Total des loyers	: 24 632,00 €
• Les remboursements d'emprunts	: 7 675,09 €
• La taxe foncière	: 3 805,00 €
• Les assurances	: 2 130,01 €
• Les amortissements	: 17 944,06 €

2b - Enfance Jeunesse - constat 2009

Ce budget inclut la crèche implantée à St Laurent de la Cabrerisse et les Centres de loisirs sans hébergement qui font l'objet d'une fréquentation très importante.

• Charges de Personnel	: 404 242,00 € (soit 80% des charges de ce budget, ce qui est normal eu égard aux contraintes légales d'encadrements sur tout en crèches).
• Charge due aux activités	: 74 513,00 €

2c - Les Services d'Aide à Domicile - constat 2009

Ce budget a pour vocation de détailler les actions entreprises envers les personnes sollicitant des aides ménagères dans la limite des donations du Conseil Général (APA et des caisses MSA, CRAM...)

Ce service, soumis à concurrence, est très difficile à gérer car la charge de travail est fluctuante et nous ne la maîtrisons pas totalement.

• Total des dépenses 2009	: 528 446,59 € (dont 501 953 € de charges de personnel : aides-ménagères)
• Recettes	: 474 944,24 € (61 437 € des différentes caisses, 36 171 € du Conseil Général, 48 479 € des bénéficiaires)

2d - Le Foyer Logement (aujourd'hui Maison de retraite et les Soins Infirmiers) - constat 2009

Les deux budgets retracent des salaires qui sont intégralement remboursés par l'ASM (Association Audoise Sociale et Médicale) organisme qui gère actuellement ces deux services.

2e - Budget Principal - constat 2009**Depenses**

Dans ce budget est inclus celui des Ordures ménagères (590 000 €)

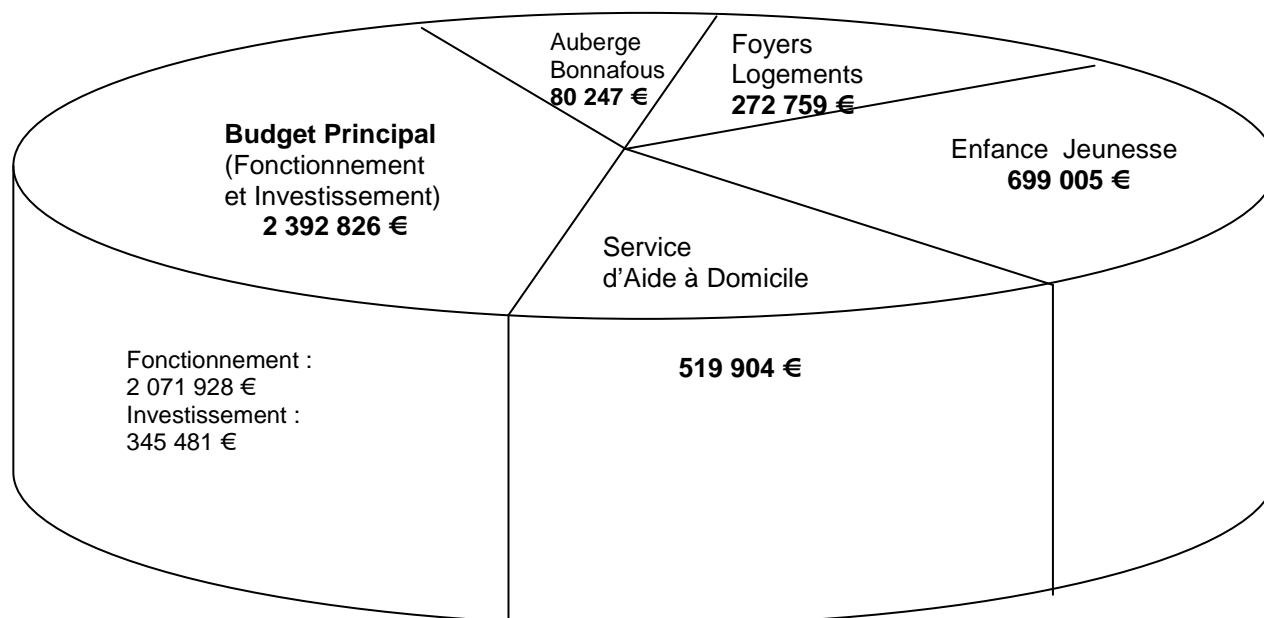
- Charge globale des salaires¹ : 1 061 100,00 €
- Charge de remboursement de la dette : 107 742,56 €
- Amortissements : 40 866,44 €

Recettes

- Recette fiscale : 1 061 526,00 € soit 55% des produits de fonctionnement, les dotations 221 827,00 € soit 11% des produits; le reste étant des reversements des budgets annexes.

3 - Les Orientations du Budget 2010

Le Budget Principal et les budgets annexes ont été votés avec pour objectif de maintenir au plus près les dépenses, tout en n'augmentant pas la fiscalité mais en conservant au mieux des prestations de qualité.

Budget 2010 simplifié

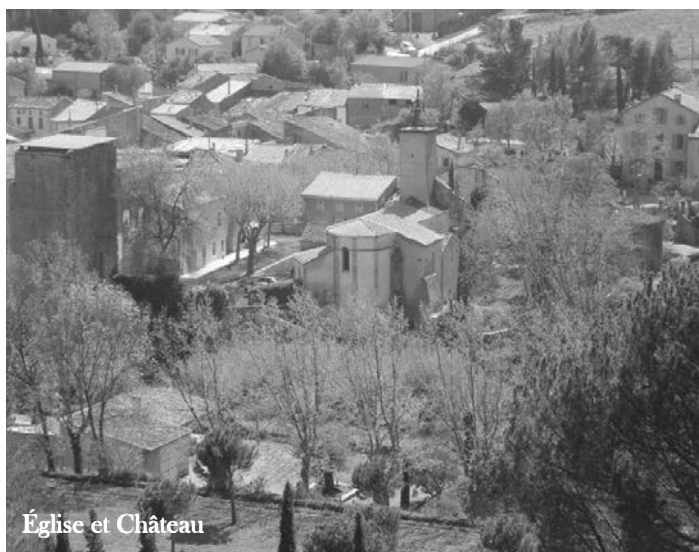
Cette présentation simplifiée du budget n'a pas la prétention de tout expliquer, et ce, le plus simplement possible. Pour en savoir plus, consulter les services comptables de la Communauté de Communes à Thézan des Corbières.

¹ salaires des agents de la Communauté de Communes

Cascastel, d'hier à demain

Le Village, *Cascio castello*, est situé aux confins de l'antique et riche cité romaine de Narbonne. Les *villas*, exploitations modestes ou prospères, y étaient nombreuses. Toujours, les romains pacifiaient et mettaient en valeur leurs provinces.

Des Corbières, ils tirèrent la pierre pour leurs constructions et poursuivirent l'exploitation des mines (Palairac, et Maisons notamment) découvertes par leurs prédécesseurs Celtes ou Ibères. La première mention écrite du lieu de Cascastel remonte à 1119 : «*villa calci castello*». *Calci* et ses variantes, *calz*, *calcio*, *cassio*, désigne en latin, des blocs de pierre.



Église et Château

Les Romains de Narbonne ont trouvé dans les Corbières des blocs de calcaire dur qu'ils utilisaient pour leurs stèles, leurs autels et leurs monuments.

Castello désigne une construction soignée, œuvre de génie civil ou militaire. S'il exista un tel ouvrage à l'époque romaine, il n'a pas laissé de traces. Le château de pierre de Cascastel apparaîtra beaucoup plus tard. Après le passage des Arabes à Narbonne, et jugeant le littoral trop exposé, les populations refluent vers les hautes terres et les vallées. C'est ainsi qu'au 12^{ème} siècle, les coseigneurs de Cascastel construisirent leur haute et solide tour de guet, contrôlant ainsi l'accès aux territoires miniers des Hautes Corbières par le lit de la Berre. Le lieu s'enrichit par la suite d'une Eglise (11 et 12^{èmes} siècles), d'un Château (17 et 18^{èmes} siècles) et d'un Pont de pierre.

Joseph Gaspard Pailhoux (1726-1800), fut le plus connu des Seigneurs de Cascastel. Conseiller au Conseil Souverain de Roussillon, il devint à partir de 1779, concessionnaire des Mines des Corbières et créa les Forges de l'Iliate au Grau de Padern. Il finalisa le décor de gypseries du Château dont le thème

humaniste se situe dans le mouvement qui engendra la Révolution Française. Il devint le premier Maire de Cascastel qui fut brièvement chef-lieu de Canton en 1795.

D'une catastrophe à un nouvel avenir.

Les inondations catastrophiques de 1999 -si aucune disparition n'endeuilla Cascastel- causèrent de graves dégâts aux infrastructures et aux biens, mais surtout, frappèrent le Village au cœur.

La Berre traversa la Cave Coopérative, emportant le matériel et les stocks, laissant à sa place d'énormes quantités de limon. **Les viticulteurs ne baissèrent pas les bras.**

La cave rapidement réhabilitée, fût modernisée : un nouveau bâtiment, hors de portée des eaux, a été construit et inauguré le 4 Août 2001.

Ce nouvel outil de travail facilita le rapprochement de la cave de Cascastel avec celles de Saint Jean-Fraïsse et Villesèque. Le groupe qui en est issu, «*Maîtres Vignerons du Paradis*», réunit 150 vignerons pour une superficie de 800 hectares et une production annuelle moyenne de 35000 hectolitres.



La Cave Coopérative de Cascastel



Festivités locales



JUILLET

Vendredi 2 - Samedi 3 - Dimanche 4/07

Villeneuve : Fête locale

Vendredi 9 - Samedi 10 - Dimanche 11/07

Villesèque : Fête locale

Vendredi 09/07 (jusqu'au 24/07) **Durban** à 18h
Vernissage exposition de peinture au Foyer municipal

Samedi 10/07 à 15h Villesèque : Pétanque en doublettes formées-licenciés uniquement - 300€

Mardi 13/07- St Laurent à 19h : Festejades ttes associations, suivies de la retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice.

Mercredi 14/07 au 17/07 St Laurent : expo. Photos (10h/12h - 15h/17h -vendredi tte la journée) au Foyer J Bonnafous. Concours de photos "mon regard sur St Laurent, couronnée du Prix René Nouvelle.

Mercredi 14/07 : Fête Nationale

Vendredi 16 - Samedi 17 - Dimanche 18/07

St Jean de Barrou : Fête locale

Vendredi 16 /07 St Laurent : 1er Vendredi de la Cabrerisse avec animations sur la place de la Mairie, possibilité de restauration.

Samedi 17 /07 St Laurent : Expo photos - Remise du Prix R. Nouvelle.

Dimanche 18/07 Villesèque : Vide grenier Comité des Fêtes

Jeudi 22/07 Embres Marche nocturne des Passejaires 19h

Vendredi 23/07 Durban : Repas : Durban mon village

Vendredi 23/07 Villesèque : Loto en plein air

Vendredi 23 /07 St Laurent : 2ème vendredi de Cabrerisse : fête des Quartiers "autour de la Cave" à la Villa Céline- repas et animation musicale sur les voyages et l'amitié.

Dimanche 25/07 Durban : Vide grenier

Vendredi 30 - Samedi 31/07 - Dimanche 01/08 Durban : Fête locale

Vendredi 30 /07 St Laurent : 3ème vendredi de Cabrerisse : fête des Quartiers Hauts sur la place du Cabirou - Frignat et animation musicale brésilienne.

Samedi 31 /07 Jonquières - Repas et Karaoké offert à la population locale 19h - Sur réservation auprès de Claude Carpentier 04 68 44 05 92

AOÛT

Dimanche 01/08 Fraïsse : Vide-grenier

Mercredi 04/08 Cascastel : Loto en plein air à 21h organisé par l'Amicale territoriale des Corbières

Jeudi 05/08 Cascastel : Marche nocturne des Passejaires 19h

Vendredi 6 /08 St Laurent : 4ème vendredi de Cabrerisse : fête des Vieux Quartiers dans la rue de la Beurada - ambiance arabo-andalouse, repas et musique.

Vendredi 6/08 Villesèque : Paëlla dansante - Lou Tap

Mardi 10/08 Durban : Repas le Chant des Corbières à 19h30

Mardi 10 /08 St Laurent : Fête de la St Laurent - messes le matin et soir- concert traditionnel dans l'église à 20h30.

Vendredi 13 - Samedi 14 - Dimanche 15/08

Fraïsse : Fête locale avec sardinade le 14/08

Vendredi 13/08 Villeneuve : Fête de la vigne et du vin

Vendredi 13 - Samedi 14/08 St Laurent : Fête locale

Samedi 14/08 Villesèque à 18h : Pétanque en doublettes formées-licenciés uniquement-300€

Samedi 14/08 Villesèque : Repas dansant - L'Age d'Or

Vendredi 20 - Samedi 21 - Dimanche 22/08

Cascastel : Fête locale

SEPTEMBRE

Samedi 5/09 Durban : Portes ouvertes à la MJC

Les soirées « pétanque » de l'été

- **Villesèque** : Mardis et vendredis 18h
- **Cascastel** : Jeudi à 21h
- **Fraïsse** : Mercredi à 21h
- **St Jean de Barrou** : Vendredi à 21h

Les Services disponibles dans la Contrée de Durban

Notre contrée est un territoire de terroir dont vous découvrirez toute la richesse dans la variété de ses produits : miels aux senteurs de romarin, fromages dont les laits ont encore le goût du thym, viande ovine gorgée d'essences diverses, sirops et huiles essentielles bio, huile d'olive...

Tous nos villages ont vécu de la vigne, et de leur savoir faire sont nés des vins divers et contrastés, à l'image de notre terre des Corbières : caves coopératives et caves particulières vous offrent un choix de produits authentiques, traditionnels ou bio. Allez les visiter, goûtez...vous ne repartirez pas les mains vides.

Les commerces alimentaires

Ville	Nom	Adresse, Téléphone	Horaires
Cascastel 11360	Epicerie Dépôt de pain Boucherie, charcuterie Le Vent des Corbières	10 Rue de l'Ancienne Poste 04 68 93 56 02	Mardi au samedi 9h-12h et 18h-19h Dimanche 9h-12h Fermé le Lundi
Durban 11360	Supermarché U Express Boulangerie Dépôt de gaz Boucherie, charcuterie, traiteur Station service 24/24	22 Avenue de Narbonne 04 68 45 80 64	Été : 9h15-12h30 et 16h-19h30 Journée continue du 11 Juillet au 20 Août de 9h15-19h30
	Boulangerie Pâtisserie La Fournée Comisso Jacques	49 Avenue des Corbières 04 68 45 90 37	Fermé le Lundi, hors saison. Tournées toute l'année.
Saint Jean 11360	Superette Dépôt de pain, tabac et gaz	Route d'Embres 04 68 45 61 16	
	Boulangerie Pâtisserie Rizzo Denis	Avenue de la mer 04 68 45 95 55	Fermé le Mercredi, hors saison. Tournées toute l'année.
Saint Laurent	Superette SPAR Dépôt de pain Boucherie, charcuterie, traiteur	19 Avenue de Narbonne 04 68 44 09 32	Lundi au Samedi 8h-12h et 15h30-19h Dimanche 8h-12h30
	Boulangerie Delorme et Fils	7 Avenue de Narbonne 04 68 44 12 54	Mardi au Dimanche 6h-12h30 et 16h-19h Fermé le Lundi Tournées toute l'année.
Thézan 11220	Alimentation Vival Dépôt de pain Produits régionaux Amoros Jean-Marie	Cour Arthos 04 68 43 13 18	Mardi au Samedi 9h-12h30 et 16h30-19h30 Dimanche 9h-12h30 Lundi 7h30-12h30
	Boulangerie, Pâtisserie, épicerie Guilhem Lionel	7 Avenue de la Gare 04 68 43 31 81	
Villeneuve 11360	Proxi Multiservices Boucherie, charcuterie Dépôt de pain	20 avenue des Hautes Corbières 04 68 45 80 87 06 70 02 42 80 Mohamed.sm@wanadoo.fr	Mardi au Samedi 7h30-13h 16h-20h Dimanche et Lundi 7h30- 13h
Villesèque 11360	Epicerie Dépôt de pain Boucherie, charcuterie Prévost Christa	Grand'Rue 04 68 45 93 91	Mardi au Samedi 9h-12h30 & 16h15-19h Dimanche 9h-12h30 Fermé le Lundi

Les autres commerces

Cascastel	Tabac Escur Georgette	Grand'Rue 04 68 45 90 45	
Durban	Tabac, Presse Tabac de la Berre Escande Philippe	1 Rue Droite 04 68 45 93 13	
	Garage Sauret	Chemin de Saint Marc 04 68 45 82 34	
	Agence Renault	17 Avenue de Narbonne 04 68 45 94 43	
Thézan	Tabac, Presse, reproduction de clefs, gaz, photos, relais postal et retrait argent clientèle Crédit Agricole. Dautherives Hugues	Avenue de la Gare 09 52 23 63 25 04 68 43 16 05	
Saint Laurent	Tabac, Presse internationale JC Cros	13 Avenue de Narbonne 04 68 44 06 99	8h à 12h et 15h à 19h sauf le dimanche
	Garage Saint Laurent Autos Station 24/24 Munoz Jean	69 Avenue de Narbonne 04 68 44 00 36	
Agence Crédit Agricole, guichet de retrait 24/24 : Durban et Saint Laurent			

Les cafés et restaurants

Ville	Nom	Adresse, Téléphone	Fermé
Cascastel	Le Clos de Cascastel	28 Quai de la Berre 04 68 45 06 22	
Durban	Bar, Hôtel, Restaurant L'amandier	39 Avenue des Corbières 04 68 45 89048	Lundi
Fontjoncouse	Auberge du Vieux puits ★★ ★ Gilles Goujon, Meilleur ouvrier de France	5 Avenue Saint Victor 04 68 44 07 37 www.aubergeduvieuxpuits.fr 3 étoiles Michelin 19/20 Gault et Millau	
Saint Laurent	Café, restauration rapide La Cabrerisse	13 Avenue de Narbonne 04 68 44 03 25	Du lundi au vendredi : 7h30 à 2h (du matin !) Samedi 9h à 2h / Dimanche 10h à 2h
	Auberge restaurant Le Carignan	19 Avenue de Narbonne 04 68 44 12 55	Tous les jours de 12h à 14h30 et le soir sur réservation
	Restaurant du terroir L'Orpin	43 Avenue de Narbonne 04 68 70 44 21	De 9h à 14h et le soir de 18h à 22h Sauf dimanche soir et lundi
Thézan	Bar, Restaurant Café de la Paix	38 Avenue de la Gare 04 68 43 32 39	
	Pizzeria La Casita	Avenue de la Gare 04 68 43	
Villeneuve	Le Corbièrou	21 avenue des Hautes Corbières 04 68 45 83 05	
Villesèque	Auberge du Château de Bonnafous	Château de Bonnafous Route de Durban 04 68 45 88 20	Été, ouvert tous les jours.

Les coiffeurs

Durban	Salon Gomina	Avenue des Corbières	04 68 45 80 40
Thézan	Infini' Tif	Cour d'Artos	04 68 65 21 04
St Laurent	MERIC Evelyne	14, avenue de Narbonne	04 68 44 00 53

Professions de santé

Ville	Nom	Adresse, Téléphone	Horaires
Durban	Cabinet Médical	39 Avenue de Narbonne 04 68 45 95 39	4 médecins. Horaires personnalisés.
	Cabinet Infirmier	49 Avenue des Corbières 04 68 45 82 10	4 infirmiers. Prélèvements au Cabinet le matin, ou à domicile.
	Centre Kinésithérapie Cyril Benassis	3 rue Egalité 04 68 45 90 26	Sur rendez-vous.
	Cabinet Dentaire Nathalie Richard	111 Avenue des Corbières 04 68 45 91 54	Lundi au Samedi 10h-12h & 15h-19h Fermé le Jeudi
Durban	Pharmacie Espérou Geneviève	26 Avenue de Narbonne 11360 Durban 04 68 45 91 10	Lundi au Vendredi Samedi matin
Saint Laurent	Cabinet Médical Cayrat Jean-Louis Clarival Jean	40 Avenue de Narbonne 04 68 44 01 85	2 médecins Fermé : Mercredi après-midi. Samedi après-midi.
	Cabinet Infirmier Bouchain Nathalie	8 Avenue de Narbonne 04 68 33 91 78	Tous les jours, sur appel.
	Kinésithérapeute Fabre Cédric	38 Avenue de Narbonne 04 68 44 06 46	Sur rendez-vous
	Cabinet Dentaire Pujol Danièle	20 route de Fabrezan 04 68 44 00 68	Sur rendez-vous
Saint Laurent de la Cabrerisse	Pharmacie Fauré	31 Avenue de Narbonne 11220 Saint Laurent de la Cabrerisse 04 68 44 02 36 09 63 25 12 30	

Numéros d'Urgence

Gendarmerie Nationale	Avenue de Narbonne - 11360 Durban - 04 68 40 46 50
Pompiers	18
Gendarmerie Nationale	17
S.A.M.U Service d'Assistance Médicale d'Urgence	15
Appel d'urgence européen	112
Sans abri	115
Enfance maltraitée	119
E.D.F Sécurité Dépannage	0 810 33 30 11

✝ Jours et horaires des Messes dans le canton

Juillet et Août : Tous les dimanches ordinaires : Messe à Durban à 10h30

Les 4 et 18 Juillet et 1^{er} Août, messes aussi à Tuchan à 10h30. Les 11 et 25 juillet 10h30 à Paziols

15 Août Messe de l'Assomption : 10h30 à Notre Dame de l'Olive et à Notre Dame du Carla.

5 Septembre : 10h30 à Notre Dame de l'Olive, Notre Dame de Faste et Notre Dame du Carla

Pèlerinage à Lourdes (diocèse de Carcassonne et Narbonne) du 18 au 22 juillet

Contacts : Père Louis Lopez / Durban : 06 70 41 67 26 - Père Yvon Filippini / Tuchan : 06 86 20 75 05

🦅 Pendant toute la période estivale, Marché du terroir à Durban, place du marché, tous les mercredis, de 9h30 à 12h30.

🏊 La Piscine municipale de Durban vous accueille tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30

La liste de commerces n'est hélas pas exhaustive compte tenu de l'espace disponible, pour tout autre renseignement, s'adresser aux mairies.

La modernisation se poursuit, la toiture de l'ancienne cave va se couvrir de panneaux solaires. L'énergie propre qui sera produite servira à l'amortissement des installations et viendra ensuite en déduction des charges d'exploitation.



Pont reconstruit après les inondations de 1999

La Berre emporta le pont de fer, ne laissa pas grand-chose du vieux pont de pierre, déchaussa les fondations de l'Eglise, de la Tour, de la salle pilier du Pont, acheva la ruine des toitures du Château, ne laissa que peu de chose des anciens quais.

La solidarité nationale permit de reconstruire les réseaux, routes, eau potable, électricité, eaux usées sur plusieurs kilomètres vers Villeneuve. Vint ensuite, la reconstruction du Pont de Fer, le doublage des quais par un ouvrage en béton, la mise en place d'un enrochement jusqu'à la vieille Cave Coopérative et sa protection.

La salle voûtée servant de pilier au Pont de pierre fût restaurée ainsi que les assises de la Tour et de l'Eglise. Le Pont de pierre fût reconstruit **à l'identique**, les toitures et les planchers du Château remplacés

La réfection de la voirie de la Place de l'Eglise et du quartier du Bureau, correspondant à l'ancien fort, celui que décrit la *Charte du Fort de Cascastel* de 1390, a été terminée en 2009, en même temps que la réhabilitation de la façade du Château sur la Berre.

Au bout de dix ans de travail sur les dossiers (indemnisations, subventions, autres financements), de mise en œuvre et de suivi des chantiers, un **nouveau visage de Cascastel** est apparu.

Les Quais et la Promenade des Jardins, accueillent les

manifestations, telles : le Jumelage avec la ville Alsacienne de **Pfastatt** en 2009, et le Vide Grenier annuel des Amis du Château, le dimanche suivant le 15 Août.

Avant les événements climatiques de 1999, Cascastel était surtout connu des amateurs de bons vins, forts et charpentés. **Les investissements réalisés dans la nouvelle cave** permettent de maîtriser les vinifications. Avec la diversification des apports, ils ont contribué à offrir une gamme étendue de produits et de prix. (www.cascastel.com)

A travers ces événements de 1999, les habitants de Cascastel ont pris conscience de la valeur de leur patrimoine, de sa présence, de son importance dans l'identité du Village. La réhabilitation de ce Patrimoine donne au site un tout autre attrait : on ne vient pas seulement à Cascastel pour déguster quelques crus, on peut faire halte au Clos de Cascastel, au Domaine Grand Guilhem, s'enrichir culturellement en parcourant le vieux périmètre médiéval.

Tandis que **le nombre de viticulteurs s'amenuise, le poids du tourisme patrimonial dans l'économie régionale augmente**. Dans ce contexte, et sachant que des financements sont disponibles pour l'investissement dans la sauvegarde du patrimoine, la Mairie de Cascastel a décidé de poursuivre la réhabilitation du Château (fermetures, escalier intérieur) afin de pouvoir, à terme, l'ouvrir au public et renforcer ainsi l'activité économique locale. (www.cascastelchateau.fr)



Jumelage avec la ville de Pfastatt en 2009

Association « Boxe française » à Villesèque

Le magnifique espace qui se trouve au-dessus du Foyer vient d'être aménagé et se trouve attribué au Club de « Boxe française » et à la Gymnastique. C'est donc l'occasion de présenter cette association, créée à Villesèque en 2008.

Dirigée par Idriss Mardaye, moniteur, assisté de Frédéric Dussart en cours de formation moniteur, elle compte aujourd'hui 40 licenciés, adultes et enfants, des deux sexes (30% de femmes) tous affiliés à la Fédération Française de Savate* Boxe Française. La boxe française est un sport que l'on appelle de « pieds poings », qui requiert des qualités de souplesse, d'agilité, de rapidité et de maîtrise de soi. Les trois premières qualités, physiques, sont le plus souvent innées chez les enfants, mais c'est par la formation qu'ils acquièrent la dernière. La boxe française est donc une école de vie, et de respect de l'autre.

En compétition ce sport revêt deux aspects : « *technique et jeux* », où l'on se sent plus libre de présenter ce que l'on sait, ce que l'on a acquis, car on ne doit pas porter de coups, « puissance exclue », donc, aucun risque de faire mal (sont comptabilisées les touches et la technique) et « *combat* », qui nécessite de la puissance et où les coups sont portés, jusqu'au K.O.

Le club participe régulièrement à des compétitions. En 2009, Jérémy Mardaye, 9 ans, remporte le championnat de l'Aude et quatre autres participants de Villesèque ont été classés dans les quinze premières places. Les déplacements permettent des rencontres et des ouvertures ... ce que tout le monde apprécie.

Si vous êtes intéressés voici les horaires du club :

⇒ Mardi et vendredi : Enfants jusqu'à 12 ans 18h/19h30
Adultes : 19h30/21h

Un moniteur de choix

Idriss est né à la Réunion. C'est dans son île natale, qu'il a découvert la boxe française, très prisée dans ce territoire, à l'égal du rugby ici. Il va pratiquer pendant plusieurs années, puis s'arrêtera pour ses études et son service militaire. En 2001 à Narbonne, il se relance dans la compétition. Il pratique les deux aspects. Il est aujourd'hui en « Elite B », a trente combats à son actif. En 2003 et en 2006, il est demi-finaliste en technique du Championnat de France, en 2004 finaliste du Tournoi international de Méditerranée, et en 2005 Champion du Tournoi de France (combat) et sélectionné pour le Tournoi des Caraïbes. Cette année 2010, le verra champion de la Ligue du Languedoc Roussillon, car il a toujours le désir d'avancer chevillé au corps. Et quand son métier d'ambulancier lui en laisse le temps, il participe également à des soirées de gala. Voilà un bel exemple de volonté pour ses jeunes élèves.

* *Savate : sport ancêtre de la boxe française.*

Gym Santé à St Jean de Barrou



La section de « Gym Santé » existe depuis 12 ans. On y travaille avec volonté et fidélité. Guylaine, veille avec professionnalisme aux bons résultats en gym-tonic, danse et stretching. Les cours ont lieu dans la bonne humeur. Ils sont dispensés le mardi de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15.

Jusqu'à fin juin la section vous offre une séance d'essai gratuite.

Contact 06 78 39 11 46

Pour vos festivités ou soirées, Mis Guylain'show est à votre disposition : Chant, danse, cabaret. (même N°)

Un champignon qui coûte cher...

Je suis amateur « plutôt » bon connaisseur de champignons.... Malgré cela, en novembre dernier, de passage en Bourgogne, j'ai ramassé un magnifique **Bolet bleissant** de près de 800g. Il était beau, gros, et il sentait si bon que nous avons décidé de le faire cuire, pour le déjeuner après l'avoir soigneusement nettoyé. Nous nous sommes régalés...

Malheureusement, environ une heure après le repas, mon épouse commençait à vomir, puis ce fut mon tour et un peu plus tard celui de mon beau-frère. En très peu de temps nous étions vidés et épuisés. Avec tous les symptômes d'un empoisonnement.

Ma belle-sœur et sa fille, qui n'avaient pas mangé de champignon, prirent les choses en main et **vers 18h** nous étions aux urgences de l'hôpital d'Avallon.

Nous en sommes ressortis le lendemain matin **vers 11h**, après avoir été parfaitement soignés et désintoxiqués, heureux de nous en être sortis à si bon compte Nous étions vivants !

Deux semaines plus tard, je reçois un « commandement » du percepteur d'Avallon, d'avoir à payer la somme de 240 €.

En examinant la facture de l'hôpital, je découvre que « mon bref séjour » est facturé 1121€ et que je dois en payer un peu plus de 20% (je n'ai pas de mutuelle).

Mon premier réflexe est de prendre contact avec l'hôpital pour savoir s'il ne s'agit pas d'une erreur mais non, c'est le bon « tarif » et si je veux contester, je dois le faire auprès de l'ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation) de **Dijon**. Ce que je fais. On me confirme l'authenticité des documents qui sont entre mes mains !!! Des démarches, dont je vous passe les détails, me prendront 15 jours à 3 semaines de contacts et de recherche, entre autre, sur Internet.

J'ai ainsi appris que l'hôpital n'avait pas de



comptabilité analytique, ce qui lui interdit de connaître le prix de revient réel de son travail....donc d'établir un tarif qui puisse différencier la prise en charge d'un empoisonnement par rapport à celle d'un cancer !

Le prix facturé à la Sécurité Sociale et aux malades, est facturé à la nuit, **selon le service** dans lequel le hasard.....ou l'urgence les fera séjourner.

Mon épouse a été accueillie :

- en chirurgie : 1257€ (8233f)

J'ai été accueilli :

- en médecine1121€ (7342f) ... pourquoi ?

Pour une nuit, j'ai du payer 240€ (1500f) et la sécurité sociale 881€ (5770f) !!!

Voilà donc pourquoi je dis « un champignon qui coûte cher »

NB : je tiens mes factures à disposition ainsi que mes courriers aux différents fonctionnaires, fort aimables par ailleurs, qui m'ont confirmé ces chiffres et regretté avec moi, l'injustice ainsi révélée !

On ne peut que penser aux difficultés de la Sécurité Sociale quand elle doit honorer de telles factures !!!

MORALITE : si vous êtes victime d'un empoisonnement, faites-vous soigner dans une clinique privée.....elle a un tarif établi pour le mal dont vous souffrez !



Voilà un bébé hérisson que j'ai récupéré sur le bord de la route, à côté de sa maman écrasée. Je l'ai déposé dans mon jardin ...



L'Eglise Saint Félix de Castelmaure

Avant-propos historique

Située près d'une source, au bord d'un ruisseau, à l'entrée d'une gorge, à une croisée de chemins, c'est une chapelle aujourd'hui isolée, mais qui, comme plusieurs chapelles du canton, ne l'était pas lors de sa fondation. Ces chapelles se situaient souvent aux carrefours des anciennes voies de communication.

Ainsi, la *Via Domitia*, qui succédait à la voie *Héracléenne*, longeant les côtes de la Méditerranée, devint impraticable au niveau de Portel. Une nouvelle voie d'accès vers le Sud et la Catalogne s'établit. Développée par Ermengarde de Narbonne, elle sera connue aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles sous le nom de «*Voie Mercaderia*».

Replaçons-nous dans le contexte du 6^{ème} siècle, empruntons la voie de communication principale et remontons la vallée de la Berre par Portel et Lastours. Non loin de la rivière, se trouve une petite église, fondée par Diusvirus, époux de Wilicende, en rémission de ses péchés. Elle sera remplacée, au 7^{ème} siècle, par une plus grande, Notre Dame du Bon Secours, à quelques pas de là. La route principale continue jusqu'au château de Gléon. Après Gléon, l'itinéraire franchit le col du même nom, en direction de Villesèque, puis de Castelmaure. L'église de Saint Félix se dresse non loin du ruisseau de Laval et d'une source.

L'ancienne voie se poursuit par la Cloutade (ancienne *vil-la*) vers l'église carolingienne de Saint Martin des Cannelles, elle aussi au bord d'un ruisseau et auprès d'une source abondante, et continue vers Nouvelles, Domneuve et Tuchan. Ces églises sont bâties sur les lieux de halte, points d'eau, étapes et carrefours des anciennes voies.

Le village de Castelmaure apparaît en 1084, *un fort neuf qu'on appelle Villa de Maurs*.

La première église de Saint Félix remonte à l'époque pré-romane, la majeure partie de la construction actuelle est de la fin du 11^{ème} siècle, contemporaine du fort. Elle servit de modèle à la plupart des églises romanes de nos villages, notamment à celle de Cascastel située, elle aussi, au bord d'une rivière et à proximité d'un *Castrum*.

L'Edifice

Dans l'angle au fond à droite subsiste une cuve baptismale monolithe taillée dans un bloc de calcaire. Ses grandes dimensions suggèrent que sa fabrication remonte à une époque où se pratiquait encore le baptême par immersion. La nef est éclairée à l'ouest par une fenêtre en forme de croix, comme celle de la chapelle du Château de Termes. A gauche, on remarque une élégante architecture à arcatures* du 11^{ème} siècle. La voûte en arc brisé, dont la poussée est plus verticale que celle d'une voûte en plein cintre, repose sur ces arcatures.

Le bénitier en marbre blanc portant des inscriptions antiques, qui était encore en place en 1890, se trouve aujourd'hui au musée de Narbonne. Sa colonne supporte une croix que l'on peut voir dans le village d'Embres. En 1890, on



pouvait encore voir la dalle de marbre de la sépulture d'un membre de la famille de Pompadour, datée de 1587. Une abside circulaire en cul de four termine la nef.

En 1927, lors d'une visite de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, invitée par le Dr Courrent, l'église était en ruines. Le Général *Henri Grizaud*, dans les années 1960-1970, la débarrassa de la végétation qui la mangeait et parvint à en faire la complète restauration.

Aujourd'hui la Chapelle est devenue le *logo* des Corbières, mais sa visite demeure restrictive.

La cure de Castelmaure

Castelmaure était la résidence du recteur dont dépendaient jusqu'en 1790 les annexes de Saint Jean de Barrou et d'Embres. Craignant les excès de la période révolutionnaire, le recteur de Castelmaure, M. Belmas, mit la statue en marbre de Notre Dame de l'Olive en lieu sûr. Cette Vierge à l'enfant du 14^{ème} siècle réapparut dans l'Eglise de Saint Jean de Barrou, à qui elle appartient aujourd'hui.

Saint Félix de Castelmaure fut bien une église paroissiale et non une chapelle. Elle fut agrandie de chapelles latérales et entretenue jusqu'en 1790. Elle ne fut pas un lieu de pèlerinage.

Son déclin, commencé avec la révolution française fut aussi le résultat de l'abandon du village par ses habitants. Suite à l'agression et au vol (en Mai 1879), dont fut victime la famille *Taba*, un couple de bergers âgés, la plupart des habitants restants migrèrent vers Saint Jean.

Aujourd'hui, la gorge rocheuse et boisée de Laval qui s'ouvre au-delà de la chapelle revêt un aspect à la fois insolite et accueillant. La vue de Castelmaure au 19^{ème} siècle, donne un autre point de vue, l'endroit semble désertique et inhospitalier. Les abus du pasto-

ralisme, les chèvres, les besoins en bois de chauffage et les charbonniers, avaient laissé les Corbières ravonnées et exsangues.

Les communautés de Castelmaure, Saint Jean et Embres ont eu des droits communs et égaux sur les bois et pâturages, droits qu'ils disputèrent, au cours des siècles, aux Vicomtes de Narbonne et à François d'Arsse, Baron de Castelmaure, Seigneur de Cascastel, village où il fut enterré en 1657. Louis de Pompadour, habitant et possesseurs de biens nobles à Castelmaure, maria son unique fille à Joseph de Volontat autre noble habitant de Castelmaure en 1675. Les de Volontat étaient dits seigneurs de Montpezat. Cette famille ne s'est pas éteinte et sa descendance est toujours active dans notre Contrée.

**Arcatures: arcs en sous œuvre, décoratifs, et renforçant la portance des murs.*

Sources:

Les Eglises romanes de la vallée du Paradis, R. Pirault, 1995
Les Corbières, Abbé Giry, A.F. Mare-Vene, M. Bouille
Canton de Durban dans les Corbières, Opération Vilatges al Pays,
Conseil général de l'Aude
Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude 1928

Et si Ste Colombe m'était contée...

La chapelle de Ste Colombe qui est nichée dans son écrin de verdure, à quelques encablures au sud du village de Fraïsse, même si elle est aujourd'hui, quelque peu oubliée de certains, reste encore chère au coeur de beaucoup et va peut-être, grâce à un livre qui lui est consacré, reprendre toute sa place dans le vie locale du village.

En vente depuis juin un ouvrage né de la volonté de Mme Solange Tomas et de l'Association pour la sauvegarde de la chapelle, présidée par Yves Gazaniol : **Ste Colombe ou l'histoire de sa construction.** Retranscrit à partir de notes manuscrites des abbés Fargues et Alquié qui ont présidé aux destinées de la paroisse de Fraïsse dans la deuxième partie de XIX^{ème} siècle, ce texte retrace au quotidien la période de 1865 à 1879 au cours de laquelle la chapelle a été édifiée grâce à la volonté et à la générosité de ses habitants. Ce document qui va bien au-delà de la religion, est d'abord une véritable chronique de la vie du village et de ses habitants, et où chaque famille pourra y retrouver les noms de ses aïeux ou ceux de ces voisins. Les fonds récoltés par la vente de ce livre seront intégralement consacrés à la réfection de la chapelle qui en a le plus grand besoin.

S'adresser à Mme Tomas : 04.68.45.96.81 ou à M. Gazaniol 04.68.45.91.87 (prix 15 €)

FLÒRA - Flore

Le Coquelicot - Papaver rhoeas - Famille des papavéracées

Tout d'abord, une petite anecdote étymologique, de l'époque où l'homme reliait encore la nature à sa vie quotidienne. Coquelicot viendrait de l'ancien français « *coquerico* » qui a formé « *cocorico* », onomatopée du cri du coq. Sa couleur rouge vif rappelle en effet celle de la crête du maître de notre basse-cour.

Cette modeste fleur des champs a toujours accompagné l'homme pour de nombreux usages. La plante soigne par ses fleurs qui sont légèrement narcotiques, calmantes, adoucissantes et pectorales (contre la toux, la coqueluche).

C'est aussi la plante qui nourrit : les jeunes feuilles sont douces et agréables en salade, les graines riches de 39% d'huile, ont un goût très fin et s'emploient comme celles du pavot, dans le pain et la pâtisserie. La récolte est un peu longue ; il faut cueillir les capsules bien sèches et les secouer sur un linge blanc, les insectes parasites qui n'apprécient pas cette couleur seront mis en fuite.

Coquelicot, plante qui nous rend la beauté et la jeunesse...

En effet, ses pétales contiennent des sucres complexes adoucissants (mucilages), des pigments an-

tioxydants (anthocyanines), et un alcaloïde la rhoedine qui conviennent à toutes les peaux et préviennent les rides...A vos masques !



Le coquelicot

Cher Tonton Jules,

Voilà à nouveau les vacances. Je me fais un plaisir de venir marcher et camper avec deux amies.

Cette année, nous irons sillonner la Ronde au ♥ des Corbières qui passe par vos 14 villages, avec notre tente et nos sacs à dos. Nous nous arrêterons chez tes amis Relais-Sentiers.

Car vois-tu je suis très curieuse et je ne souhaite pas « marcher bêtement ».

Je me suis donc renseignée, après que tu m'aies parlé de la Rouire, construction en ruine sur Jonquières... À quoi servait-elle ? À rouire des genets qui poussent en quantité à ses abords ? Du chanvre ? Du Lin ? Ou les peaux de moutons ??? Était-ce vraiment une fabrique de fibres ? Une bergerie ?

En cheminant vers Quintillan, nous irons essayer de retrouver les traces des ruines de Ste Marie de Mairolles (sans doute en direction du col...) et celles du Viala.

Nous irons repérer la ruine (peut-être romane) qui se trouve près de la source des Canelles sur Embres et Castelmaure. Je ne trouve pas de documentation sur l'origine de cette construction.

Et dans l'église de St Jean de Barou, d'où provient la Vierge en marbre blanc portant l'Enfant sur le bras gauche ? J'ai lu une légende qui raconte qu'elle a été enlevée de Notre Dame de L'Olive pendant la Révolution pour être mise en lieu sûr et que St Jean a toujours refusé de la restituer...

En continuant sur Durban, c'est l'église Ste Raphine qui nous posera question. Qu'était cette construction « au chevet plat orienté » appelée la Gleizata, construite sans doute après une guérison (le radical *RPH* de Raphine indique la guérison) Y avait-il une source à proximité ?

Où est le château de Roland de Fontjoncouse, signalé en 1121 alors qu'il (Roland) prêtait serment à l'archevêque de Narbonne ? Il y aurait eu aussi une ancienne église entre les deux enceintes que l'on voit encore de nos jours. La chasse au trésor va être passionnante.

Nous filerons jusqu'à Coustouge, sur le vieux chemin de Coustouge à Fontjoncouse, au lieu-dit le Rattissier, chercher les traces de deux anciens fours remplis de tuiles, fours qui ont été enfouis à la suite d'un éboulement.

Sur le plateau de Poursan, nous rirons de la méprise des militaires qui, après 1918 ont confondu les murs renforcés de la métairie avec les contreforts d'une chapelle.

Puis nous irons à St Laurent où l'enigme du cimetière des indigents a été résolue. On sait, comme le disaient les archives qu'un cimetière médiéval contenant des tombes de pestiférés se trouvait dans un champ en bordure de la route de Talairan, ainsi qu'une chapelle qui a été datée du 9^{ème} siècle.

Tonton, je pense que tes amis de la Contrée de Durban ou des vacanciers comme moi doivent se poser des questions sur tel ou tel bâtiment. À quoi cela servait, de quand date-t-il ? ...

Alors je me propose de laisser mon adresse pour que toutes ces personnes m'écrivent et qu'avec des « spécialistes des vieilles choses » nous cherchions des réponses.

Tu vois je grandis, j'aime de plus en plus ton petit coin d'Europe, et j'aime y amener mes amis.

Des poutous à toi et à tante Flo

RETOUR SUR LES DIFFERENTES SORTES DE SERVITUDES

Une servitude se définit comme une charge imposée à un fonds (bâtiment, terrain) pour l'utilité et l'usage d'un fonds appartenant à un autre propriétaire (article 637 du code civil).

Une servitude nécessite deux propriétés appartenant à deux propriétaires différents (il n'est pas nécessaire que les deux fonds soient contigus) ; une charge doit être imposée à un fonds appelé le "fonds servant" pour l'utilité, la commodité d'un autre fonds, dénommé "le fonds dominant". On dit qu'une servitude présente un caractère réel parce qu'elle est attachée à la propriété dont elle constitue l'accessoire et qu'en conséquence, **tous les propriétaires successifs vont en bénéficiaire ou la subir**. Elle suit le fonds, en quelque main qu'il passe. Il en résulte qu'une servitude est en principe **perpétuelle**, mais la jurisprudence admet que l'on puisse constituer des servitudes temporaires.

Parmi les servitudes établies par la loi, l'article 649 du Code Civil distingue celles qui sont instituées pour l'utilité publique et les autres, établies pour l'utilité des particuliers :

- **Servitudes d'utilité publique** : ce sont des charges imposées par l'autorité administrative dans un but d'intérêt général. Elles existent **sans fonds dominant** et sont par exemple les servitudes de halage, d'établissement des voies de défense contre l'incendie, les servitudes de passage piétonnier le long du littoral, les servitudes de passage des pistes de ski ou celles relatives aux remontées mécaniques, et surtout celles dont bénéficient les services de distribution : eau, gaz, électricité et télécommunications...

- **Servitudes légales d'intérêt privé** : elles existent de plein droit et vont s'imposer aux propriétaires. On peut noter la servitude de passage pour cause d'enclave, la réglementation relative aux distances à observer pour les plantations, les servitudes de vue... A titre d'exemple, l'article 682 du Code Civil, qui a un caractère d'ordre public, **reconnait en effet au propriétaire d'un fonds enclavé le droit d'obtenir de ses voisins un passage suffisant pour assurer la desserte complète de son fonds**.

A côté des servitudes légales, **il existe les servitudes conventionnelles**. L'article 686 du Code Civil permet aux propriétaires d'établir sur leurs propriétés ou en faveur de celles-ci, telles servitudes qu'il leur plaît, sous réserve qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public. Il doit toujours s'agir d'une charge imposée à un fonds et utile pour un autre fonds.

La rédaction de l'acte par le notaire dans le cadre d'un acte authentique notarié et sa mention au bureau des hypothèques assureront de façon certaine sa transmission et sa connaissance lors de toutes les mutations immobilières.

Elles s'établissent de trois façons :

- Par titre, c'est-à-dire par convention amiable entre voisins.
- Par prescription trentenaire, mais ce mode ne peut viser que les servitudes continues et apparentes (servitudes de vue, par exemple).

- Par destination du père de famille lorsqu'il existe à la date de division d'une propriété, un ouvrage permanent et apparent, signe d'une servitude (par exemple un chemin empierré) et que l'acte de division ne contient aucune stipulation contraire à son maintien.

L'étendue et les modalités d'exercice des servitudes conventionnelles sont définitivement fixées par le titre qui les institue et ne peuvent être modifiées que d'un commun accord entre les propriétaires des fonds dominant et servant.

A partir de ces premiers éléments on peut citer quelques exemples pratiques :

1- Un voisin bénéficie d'une servitude de passage depuis très longtemps. A la suite du rachat d'un terrain il a désormais un accès direct à la voie publique. Puis-je obtenir l'extinction de la servitude ?

⇒ S'il s'agit d'un fonds enclavé, c'est une servitude légale pour cause d'enclave. Dans ce cas la servitude disparaît car un accès à la voie existe. A défaut d'accord amiable il faudra obtenir une décision judiciaire. S'il s'agit d'une servitude conventionnelle, elle est maintenue sauf accord des parties.

2- Je suis propriétaire d'un terrain comportant une servitude de passage. Dans quelle mesure est-il possible de clôturer ma propriété ?

⇒ Il est possible de clore la propriété tout en laissant l'accès libre au bénéficiaire de la servitude.

3- Mon jardin est situé en contrebas par rapport à celui du voisin. Dois je supporter les eaux de ruissellement de son jardin ?

⇒ Oui, le propriétaire en contrebas doit recevoir les eaux de ruissellement du jardin supérieur. Par contre cela ne concerne que les eaux de pluie et non les eaux usées ou ménagères. De plus le propriétaire du fonds supérieur ne doit pas avoir fait des travaux aggravant la servitude.

4- Des câbles électriques surplombent mon jardin, EDF est venue sans me consulter pour élaguer mes plantations. Est-ce légal ?

⇒ EDF bénéficie d'une servitude de surplomb permettant de passer les conducteurs d'électricité au-dessus des propriétés. Cette servitude s'étend à l'entretien et donc à l'élagage voire l'abattage de certains arbres.

Quintillan. St Patrick

Le 20 Mars, à l'initiative de Jill et David Shorthall, et comme elle le fait depuis 4 ans, la colonie irlandaise fêtait son St patron, en présence du maire André Contreras. Irlandais et amis, tous vêtus de vert, déambulaient dans les rues du village sur un fond de musique du pays, avant de se retrouver autour d'un apéritif. Le soir une soixantaine de personnes partagèrent le bœuf à la Guinness et autres spécialités irlandaises, dans une ambiance gaie et amicale. Une jolie fête à découvrir...

Ouverture du Restaurant « Le Café

des Vignes » 8, rue de l'Echauguette. Ne manquez pas de découvrir ce lieu sympa et plein de convivialité, tenu par Jill et David Shorthall. Ouvert midi et soir, tous les jours, sauf le jeudi. Réservation au 04 68 45 47 03

Jonquières

Information de l'Unicef : Bonjour à tout le Canton. Je peux maintenant organiser des ventes pour l'Unicef tout au long de l'année. Je viens donc vous demander si vous en avez la possibilité, d'ajouter un stand pour moi à vos manifestations estivales. Après les catastrophes de cet hiver, l'Unicef a grand besoin de fonds pour aider tous les enfants. Il vous suffit de me prévenir un

peu à l'avance et je m'organiserai pour venir avec mon stock. Pour me contacter, Florence Carpentier 04 68 44 05 92 à Jonquières.



♥ Yona, petite fille de 10 ans, a fabriqué un agenda plein de couleurs et de jeux. Elle en a fait cadeau à Florence afin qu'il soit vendu au profit de l'Unicef. Bravo et merci à Yona pour sa solidarité et son initiative.



🏠 **Joël Lestrade** ouvre le premier gîte de Jonquières dès le 1^{er} juin prochain au hameau du Verdoul : living-room, cuisine, salle de bain, chambres (couchage pour 5 pers). 5 VTT. Tél : 04 68 44 00 01 ou **Gîtes De France**, délégation de l'AUDE : **04 68 11 40 70**

**Cascastel****Embellissement du Village**

Une nouvelle association est née le Lundi 19 Avril 2010, à l'initiative de Mme Brigitte Delbos, conseillère municipale, et des élus municipaux. Le but de cette association est de valoriser le village en installant des plantes et des fleurs. Elle a donc pris le nom de « **Iris et Giroflées** ».



La Présidence a été confiée à Eliane Verbiguié, assistée de Patrice Mazas, vice Président, de Brigitte Delbos, Trésorière, de Jean François Bonnet, Secrétaire et de nombreuses mains vertes de Cascastel. Les membres de l'Association ne se sont pas attardés sur les formalités et sont rapidement passés à l'action. Dès le Samedi 1^{er} Mai, les plantations des jardinières du Pont de Fer, du Quai de la Berre et de la Mairie étaient réalisées. Ce fut une opération rondement menée par les volontaires désireux de faire de Cascastel un village accueillant.

St Jean de Barrou**Changement de Gérants au VIVAL**

Arlette et Alain ont ouvert un Vival à Caves en juillet 2009, et reprennent celui de Saint-Jean de Barrou. Ils proposent aux Saint Jeannais et aux habitants des villages voisins : épicerie, fruits et légumes, surgelés, tabac, gaz, blanchisserie, mais aussi charcuterie et boucherie courante ou sur commande, rôtisserie le dimanche.

Lurio est téléchargeable en couleurs sur le site : <http://www.contree-durban-corbieres.com>
(rubrique : vie publique > les outils de communication)

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessous :
lurio@contree-durban-corbieres.fr

Rappel : le journal s'appelant « Lurio des 4 saisons », nous éditons au printemps (fin mars), en été (fin juin), à l'automne (fin septembre) et en hiver (fin décembre).

« **LURIO des 4 saisons, l'écho de la Berre à la Nielle** »
est réalisé par la **Communauté de Communes de Durban et le Comité de Développement Local**

13, rue du Moulin à vent - 11200 THEZAN-des-CORBIERES

Tél. 04 68 43 39 76 Fax 04 68 43 35 46

Tirage : 1900 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : Jean-Marie PUIG - **Rédactrice en chef :** Mylène LLADSER

Ont participé à ce numéro : Jean-François BONNET (Cascastel) - Françoise DE GOTTAL - Michèle PLA - Mario TISSEYRE (Durban) - Andrée BELLISSENT - (Embres) - Claude CARPENTIER - Max MESTRE - Marc TOURNIER (Jonquières) - Marie-Bénédicte VERNEL (St Laurent) - Mylène LLADSER (Villesèque) - Communauté de Communes

Crédit photographique : Jean-François BONNET - Claude CARPENTIER - Mylène LLADSER - Marie-Bénédicte VERNEL - Mairie de Cascastel - WIKIPEDIA

UN GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI NOUS PRÉSENT LA MAIN